

LES BONS ET LES MAUVAIS MOMENTS

Du fait de ses attaches lyonnaises, il arrive de temps à autre à Guillaume d'être sollicité pour rendre des services insolites. Nicolas Defranc, son notaire attitré à Jullié, apparemment effrayé par le déplacement que nécessite le mariage de son fils mineur à Lyon demande à Guillaume de le représenter lors de la cérémonie. En effet, du fait de son jeune âge, Jacques, le futur époux, ne peut se marier sans l'accord de son père ou de son représentant légal. Dans le rôle de curateur qu'il accepte de jouer, Guillaume pourra aller jusqu'à refuser son aval pour cette union si la personne choisie ne lui semble pas convenable. Car, la chose est entendue, le notaire compte sur lui pour l'éclairer sur la respectabilité de la famille de la jeune personne qui s'apprête à convoler avec son propre fils ! En lieu et place du père du marié, il interviendra au contrat de mariage, assistera à la bénédiction nuptiale et fera à ce propos tout ce qu'il jugera utile. Cette procuration qui date de 1742 suscite envers Guillaume qui s'investit progressivement dans la vie de sa future seigneurie, une humanité que l'on ne pouvait soupçonner jusqu'alors.

Toujours très occupé par sa charge lyonnaise, le 3 décembre 1744, sous l'injonction de son père, et cela malgré le froid hivernal, Guillaume est rentré spécialement à Jullié pour accompagner sa mère jusqu'à sa dernière demeure. Lors de la procession qui conduit le corps de la défunte du château à l'église, il accompagne son père et son oncle le prieur de la Salle. Tout le rituel a été orchestré par Martinon, l'aumônier de la Roche, et Vautrin l'aumônier du prieur en accord avec le curé de Jullié et Martin son vicaire. Leur chapeau à la main malgré le froid, les nombreux vigneron et toute la domesticité de la Roche suivent le cortège. Les Julliatons pétris de recueillement attendent sur le parvis de l'église l'entrée du défilé pour assister à la cérémonie. Pour l'occasion, les femmes se sont parées de leur plus belle coiffe amidonnée et le lieu saint a été orné de multiples flambeaux. Chacun gardera en mémoire la douleur grave du Président Charrier pleurant celle qui avait su rendre sa charge plus légère. Madame la Présidente, comme chacun se plaisait à la nommer familièrement, rejoint alors dans le caveau de la famille la série déjà longue des Charrier.

Un intermède heureux survient en janvier 1750. Guillaume marie sa fille Marie Marguerite Gertrude dans l'église d'Ainay avec Étienne Lambert de Ferrari. L'heureux élu deviendra au décès de son père en 1753 seigneur de Romans, Saint André le Bouchoux, Gerland, Vilette, la Verne

et Saint Georges sur Renon. Il obtiendra dix ans plus tard en décembre 1763 l'érection de la terre de Romans en comté par lettre patente de Louis XV et le titre de comte de Romans Ferrari. Son aïeul Bernard de Ferrari, noble Génois, était venu s'établir en France vers le milieu du XVI^e siècle et y obtint des lettres de naturalité de Henri III conjointement avec sa femme pour eux et leur descendance. Baptisé le 4 juillet 1714, Étienne Lambert est l'aîné de seize ans de son épouse. Âgé de trente six ans le jour de ses noces, il a déjà une longue carrière militaire derrière lui. Il est ancien capitaine dans le régiment de Lyonnais et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Michel. Le voilà désormais lieutenant du roi dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey et pays de Gex. L'union de Gertrude et Étienne sera fructueuse, de là naîtront douze enfants. Mais la naissance du dernier le 15 février 1766 sera fatale à la maman qui succombera quatre jours après l'accouchement. Françoise-Thérèse et Guillaume se remettront difficilement du décès de leur fille qui laisse douze orphelins.

Jean Baptiste, Louis et Jacques-Catherin, les frères de la mariée sont là aux côtés de leur grand-oncle Jean Baptiste le chanoine de l'église Saint Martin pour célébrer les noces de leur sœur et assister au festin. Mais, âgé de soixante quinze ans, Georges Antoine n'assiste pas à ce divertissement solennel. Il se faisait un plaisir de rejoindre la presqu'île pour marier sa petite fille cependant il ne paraphe pas le registre paroissial d'Ainay. Sans doute était-il trop faible pour supporter le voyage à Lyon car il quittera ce monde à peine un mois plus tard. Comment expliquer que Guillaume ne soit pas présent à la célébration de ses obsèques. Les frimas de ce début de février 1750 lui auront interdit le voyage de Lyon ? A l'évidence, c'est une page qui se tourne pour les Julliatons. Déchargé de ses obligations lyonnaises, Georges Antoine passait le meilleur de son temps sur ses terres. N'oubliant pas les multiples attentions qu'ils ont reçues de leur parrain, les nombreux filleuls de Georges Antoine auréolés de sa mémoire sont en bonne place dans le cortège pour conduire le Président Charrier à sa dernière demeure. D'ailleurs, ce sont les quatre plus jeunes d'entre eux qui ont été choisis pour tenir les quatre coins du drap mortuaire. L'église illuminée de multiples flambeaux a distillé sans compter des vapeurs d'encens pour faire monter aux cieux les prières des Julliatons endeuillés. Désormais, il reviendra à Guillaume de monter à Jullié aussi souvent que nécessaire pour s'investir dans son nouveau statut et assurer le rôle de haut justicier joué jusqu'alors par celui qui est allé rejoindre ses aïeux dans la chapelle des Charrier.